

Formation-action

« Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice »

Dates :

- 7 et 8 avril 2016
- 9 et 10 juin 2016
- 13 et 14 octobre 2016

Formation en hébergement – démarrage 9h30 le premier jour / fin 16h30 le deuxième jour

Lieu : Domaine Saint Joseph – 69110 Sainte Foy-les-Lyon

L'organisateur :

- Centre social et culturel Charpennes Tonkin

L'organisme de formation :

- Union Rhône-Alpes des Centres-sociaux

Conditions :

- les coûts pédagogiques (à confirmer – Fourchette de 400 à 550 euros par stagiaire), qui pourraient être regroupés dans le cadre d'une demande d'AICR (CPNEF) portée au centre social et culturel Charpennes Tonkin.
- Les coûts d'hébergement, de restauration et de transport sont à la charge de chaque structure (plan de formation).

Inscription : auprès de la fédération départementale

Adresse : 138 Cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne

Téléphone : 04 78 84 50 84

Mail : fede@centres-sociaux-rhone.com

1. Objectifs de la formation :

Les centres sociaux sont des acteurs du Développement Social Local. La mise en œuvre de cette démarche de Développement Social Local nécessite différentes compétences, parmi lesquelles :

- ▲ une capacité d'**animation de collectifs** (accueil, expression de chacun, recherche des intérêts communs...)
- ▲ une capacité d'**organisation** et soutien d'actions collectives (à l'extérieur, en contexte)
- ▲ une capacité de **gestion de conflits** ou de négociations

L'objectif de cette formation sera de renforcer les savoirs, savoirs faire et savoirs être des animateurs / directeurs / bénévoles animant des groupes d'habitants sur ces compétences dans l'intention de développer le pouvoir d'agir des habitants.

Afin de pouvoir faire réellement évoluer les pratiques au sein du Centre Social, il est souhaitable qu'au moins deux personnes du Centre social participent à la formation-action – 4 personnes est idéal ! La présence du directeur est un élément facilitant pour accompagner ensuite l'évolution des pratiques.

2. Méthodes :

Nous organisons une formation-action. La mise en situation permettant de vivre les effets des théories développées lors des regroupements.

La formation s'appuiera sur :

- Les expériences et les projets des participants. Le temps de formation sera donc un espace de mutualisation des savoirs et expériences
- Des témoignages de « *possibles expérimentés* »
- Des méthodes pédagogiques diversifiées (apports théoriques, études de cas, comptes rendus d'action, débats)
- Des méthodes mobilisant à la fois le corps, l'imagination et l'intellect (jeux, théâtre de l'opprimé, conte, construction de schémas et de cartes...) :
- Des temps de convivialité pour « *refaire le monde* » ou simplement se raconter (ainsi les soirées sur place permettent de mettre en place des temps ludiques de prolongement de la formation)

3. Indicateurs d'évaluation :

3.1. Repérer les inégalités existantes sur leur territoire

en développant ses capacités à :

- × Accueillir et écouter les personnes présentes sur le territoire
- × Analyser les réalités sociales et culturelles des populations
- × Intégrer à cette analyse les données donnant une lecture de la spécificité du territoire
- × Formuler des enjeux et une problématique en lien avec les situations d'inégalités repérées

3.2. Animer un groupe

C'est à dire de lui donner les moyens de construire son objet, de rester ouvert et de fonctionner démocratiquement

En développant ses capacités à :

- × Animer une réunion avec des supports d'intervention
- × Distribuer la parole et gérer le temps
- × Préparer sa réunion, l'évaluer
- × Réguler les interactions entre les participants
- × Assurer la sécurité du groupe
- × Faire prendre une décision par le groupe
- × Veiller à la place de chaque participant dans le groupe

3.3. Organiser l'action,

en développant ses capacités à :

- × Analyser le contexte (état des lieux du partenariat sur le territoire, dispositifs à l'œuvre sur le territoire, ...)
- × Élaborer le projet avec le groupe de manière participative
- × Planifier, organiser l'action
- × Poser un acte significatif dans l'espace public (rencontre avec un décideur, action de mobilisation ouverte,...)
- × Concevoir une démarche d'évaluation reposant sur des outils précis
- × Définir une stratégie d'action

3.4. Identifier les conflits potentiels

et s'appuyer, de façon non violente et dans la tradition de l'éducation populaire, sur la colère et les indignations des personnes.

En développant ses capacités à :

- × Identifier la dimension politique de situations-problèmes
- × Définir une stratégie d'action et connaître des méthodes d'action non-violente
- × Apprendre à repérer et gérer ses émotions en situation de tension
- × Connaître les bases de la communication non violente
- × Connaître les bases des pratiques de négociations

4. Les contenus de la formation-action :

- l'écoute « large » et l'écoute « orientée » - l'écoute active - l'écoute créative
- identifier une situation problème concrète
- favoriser la conscientisation (passer de la conscience individuelle à la conscience collective, sociale et politique)
- la création d'un collectif (conditions, règles de sécurité ...)
- animer un collectif (animation de réunion : règles relationnelles, outils, ponctuer les séances, ...)
- poser un acte dans l'espace public : réaliser une action collective / négocier / actes significatifs

Ces contenus sont abordés en s'appuyant sur les pédagogies de Paolo Freire, Saul Alinski, Gene Sharp notamment.

Une approche particulière dans la formation-action :

Travailler à partir des intérêts des habitants

Cette approche suppose :

- Avoir **une écoute des habitants et du territoire**. Pour cela, les centres sociaux mettent en place des stratégies d'écoute et des outils pour collecter, reporter et analyser ce qu'ils entendent ou ce que l'on vient leur dire.
- Organiser **des rencontres collectives** pour discuter, analyser les *situations-problèmes** (ou les projets) des habitants afin de trouver des actions collectives susceptibles d'améliorer ou embellir les conditions ou le cadre de vie des habitants. Dans cette phase, les habitants font l'apprentissage de la vie collective (l'écoute de chacun, les règles nécessaires, les modes de décisions,) et planifient leur projet.
- Mettre en place **des actions collectives** (à proprement dites), c'est à dire s'engager dans une démarche de transformation du contexte social, en mobilisant plus largement des habitants, en interpellant des élus ou en proposant des actions citoyennes (définies et conduites par des citoyens, à partir de leurs ressources).

*** Une situation- problème sur laquelle nous pouvons travailler** est une situation :

- ⤴ définie par les gens, avec leurs mots
- ⤴ concrète, elle décrit des faits vécus par les gens
- ⤴ actuelle, elle a lieu ici et maintenant
- ⤴ pour laquelle les gens sont prêts à entreprendre une action (si ce n'est pas le cas, alors l'action est condamnée à l'échec !)